ABBEAL H
Société par actions simplifiée
au capital de 2 044 280 euros
Siège social : 2 rue de Valois
75001 PARIS

882 577 521 RCS PARIS

(la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 30 AOÛT 2024

PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 17.2.3 DES STATUTS DE LA SOCIETE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société JOHNLONG, société par actions simplifiée dont le siège social est 44 rue Chapon - 75003 Paris, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 851 879 452, représentée par son Président Monsieur Sébastien LONJON

Monsieur Vianney BLANQUART, né le 31/12/1992 à Château Gontier (53), de nationalité française, demeurant 6910 Rue de Normanville, Montréal, QC H2S 2C1 (Canada)

(Ci-après les « **Associés** »

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

1. Les soussignés sont les seuls associés de la société ABBEAL H, société par actions simplifiée au capital de 2 044 280 euros, dont le siège social est situé 2 rue de Valois - 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 882 577 521 (ci-après la « **Société** »). Il est précisé que la Société détient, à la suite d'acquisitions conclues entre le 31 juillet et le 2 août 2024, 1 118 683 de ses propres actions, lesquelles sont donc privées de tout droit de vote.

2. Compte tenu de la démission de son Président, M. Bertrand BEHAGHEL, effective depuis le 31 juillet 2024, il convient de le remplacer. M. Sébastien LONJON, Directeur général, envisage de démissionner à son tour pour être nommé Président en lieu et place du président démissionnaire.

3. De surcroît, il convient de transférer le siège social.

4. Conformément aux dispositions de l'article 17.2.3 des statuts de la Société, les Associés, à l'initiative du Président de la Société, sont convenus de statuer, à l'unanimité, par acte sous seing privé sur la décision suivante :

Ordre du jour

- *Prise d'acte de la démission de M. Bertrand BEHAGHEL en qualité de Président de la Société ;*
- *Prise d'acte de la démission de M. Sébastien LONJON en qualité de Directeur général de la Société ;*

- *Nomination de M. Sébastien LONJON en qualité de Président de la Société ;*
- *Transfert du siège social ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Les Associés déclarent avoir eu communication de tous documents nécessaires à leur bonne information leur permettant de se prononcer sur les projets de décisions qui leurs sont soumis, savoir :

- la lettre de démission de M. Bertrand BEHAGHEL de son mandat de Président, prenant effet à la date des présentes.
- le projet de décisions qui leur a été proposé.

IL A ENSUITE ETE CONVENU CE QUI SUIT :

PREMIERE DECISION
(*Prise d'acte de la démission de M. Bertrand BEHAGHEL en qualité de Président de la Société*)

La collectivité des associés **prend acte** de la démission de M. Bertrand BEHAGHEL de son mandat de Président de la Société, prenant effet à la date du 31 juillet 2024.

M. Bertrand BEHAGHEL ne conserve aucune fonction au sein de la Société

DEUXIEME DECISION
(*Prise d'acte de la démission de M. Sébastien LONJON en qualité de Directeur général de la Société*)

La collectivité des associés **prend acte** de la démission de M. Sébastien LONJON de son mandat de Directeur général de la Société, prenant effet à la date du 31 juillet 2024.

TROISIEME DECISION
(*Nomination de M. Sébastien LONJON en qualité de Président de la Société*)

La collectivité des associés, avoir pris acte des deux décisions susvisées,

Décide de nommer en qualité de Président, pour une durée indéterminée et avec effet rétroactif à la date du 31 juillet 2024 :

> **Monsieur Sébastien LONJON**, né le 25 janvier 1984 à Ambilly (74), de nationalité française, demeurant 44 rue Chapon 75003 Paris

Décide que le nouveau président de la Société est investi, dans les limites légales et statutaires, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la Société.

Décide que le président de la Société sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Prend acte de ce que Monsieur Sébastien LONJON a déclaré par avance accepter les fonctions de président de la Société qui viennent de lui être confiées et a déclaré n'être soumis à aucune interdiction ou incompatibilité pour l'exercice du mandat de président de la Société.

Doc ID: e8f9b41068e9af768620cd0778267a65181fc497

QUATRIEME DECISION

(*Transfert du siège social*)

La collectivité des associés,

Décide de transférer le siège social au 7 impasse de Mont-louis - 75011 Paris.

Décide de ne conserver aucune activité à l'ancien siège social.

Décide de modifier corrélativement l'article 4 des statuts qui est désormais rédigé comme suit :

"*ARTICLE 4. SIÈGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 7 impasse de Mont-louis 75011 Paris.

Il peut être transféré en tout endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du Président, qui est habilité à modifier les statuts en conséquence."

CINQUIEME DECISION

(*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*)

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé électroniquement par tous les Associés, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, et sera répertorié dans le registre des décisions collectives des associés.





Monsieur Vianney BLANQUART

Pour JOHNLONG
M. Sébastien LONJON
Président

Doc ID: e8f9b41068e9af768620cd0778267a65181fc497

Dropbox Sign

Piste d'audit

Titre	Abbeal H - ASSP 30 août 2024 (rectifié)
Nom du fichier	Abbeal H - ASSP 3...24 (rectifié).pdf
Identifiant du document	e8f9b41068e9af768620cd0778267a65181fc497
Format de date de la piste d'audit	DD / MM / YYYY
État	Signé

Historique du document

ENVOYÉ	**05 / 09 / 2024** 11:34:32 UTC+2	Envoyé pour signature à Sébastien Lonjon (sebastien.lonjon@abbeal.com) and Vianney Blanquart (vianney.blanquart@gmail.com) depuis ecosse@hbc-avocats.com IP: 162.125.63.43
CONSULTÉ	**05 / 09 / 2024** 11:38:42 UTC+2	Consulté par Sébastien Lonjon (sebastien.lonjon@abbeal.com) IP: 59.158.64.86
SIGNÉ	**05 / 09 / 2024** 11:38:53 UTC+2	Signé par Sébastien Lonjon (sebastien.lonjon@abbeal.com) IP: 59.158.64.86
CONSULTÉ	**10 / 09 / 2024** 18:42:56 UTC+2	Consulté par Vianney Blanquart (vianney.blanquart@gmail.com) IP: 37.175.224.35
SIGNÉ	**27 / 09 / 2024** 20:38:19 UTC+2	Signé par Vianney Blanquart (vianney.blanquart@gmail.com) IP: 207.134.103.162
TERMINÉ	**27 / 09 / 2024** 20:38:19 UTC+2	Le document a été terminé.